

La loi du juste retour a été exprimée de nombreuses façons dans les grands enseignements spirituels de l'humanité. Elle s'appelle loi du karma dans nombre d'enseignements orientaux, ou encore loi de la cause et de l'effet : au niveau spirituel, toute cause est vue comme ayant un effet.

Dans le Nouveau Testament, il est dit qu'un homme moissonne ce qu'il sème (Galates 6,7).

Le Coran inclut plusieurs passages précisant ce juste retour, par exemple: « Chacun recevra le prix de ses œuvres au jour de la résurrection » (Sourate III, La famille d'Imran, 182).

Dans sa belle introduction à la Cabbale, le rabbin Adin Steinsaltz rappelle que: « Tout ce que l'homme fait crée en retour un flux vital; l'ensemble de son être spirituel est impliqué dans chacun de ses actes », thème que l'on rencontre à travers tout l'Ancien Testament.

Le confucianisme souligne que: « Ce qui sort de vous vous reviendra ».

Dans l'hindouisme, on trouve cette parole: « Tu ne peux récolter ce que tu n'as pas semé. L'arbre poussera comme tu l'as semé. »

Bénédition

« Bénir signifie désirer et vouloir inconditionnellement, totalement et sans réserve aucune, le bien illimité – pour les autres et les événements de la vie – en puisant aux sources les plus profondes et les plus intimes de votre être.

Cela signifie révéler et considérer avec un émerveillement total ce qui est toujours un don du créateur – et cela quelles que soient les apparences.

Celui qui est porté par votre bénédiction est mis de côté, consacré, entier.

Bénir signifie invoquer la protection divine sur quelqu'un ou quelque chose, penser avec une reconnaissance profonde à elle et l'évoquer avec gratitude. Cela signifie encore appeler le bonheur sur quelqu'un – encore que nous ne soyons jamais la source de la bénédiction, mais simplement le témoin joyeux de l'abondance de la vie¹.

¹ Pradervand, P., *Vivre sa spiritualité au quotidien*, éd Jouvence, 1998, pp. 81-82